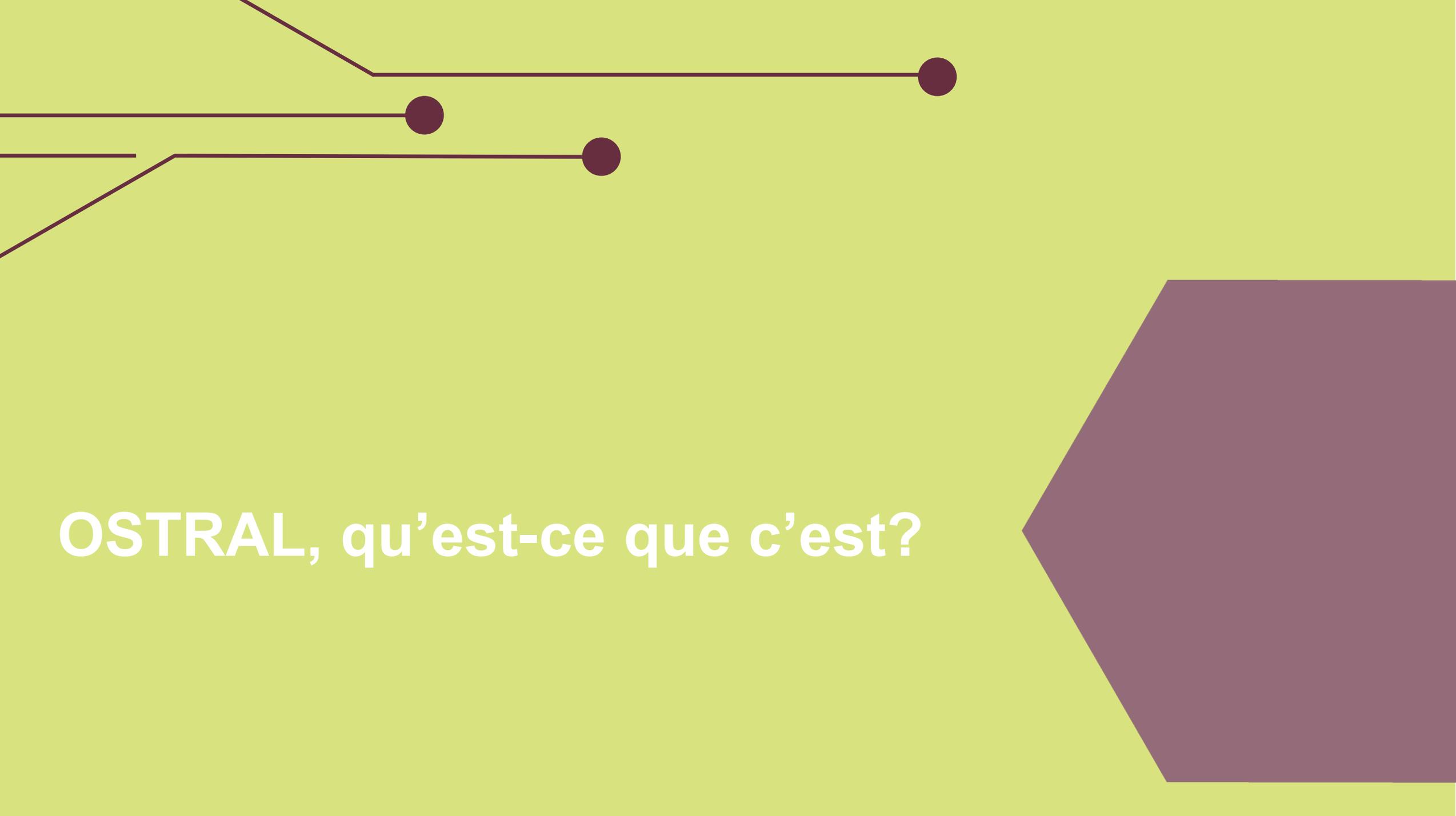




# Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise

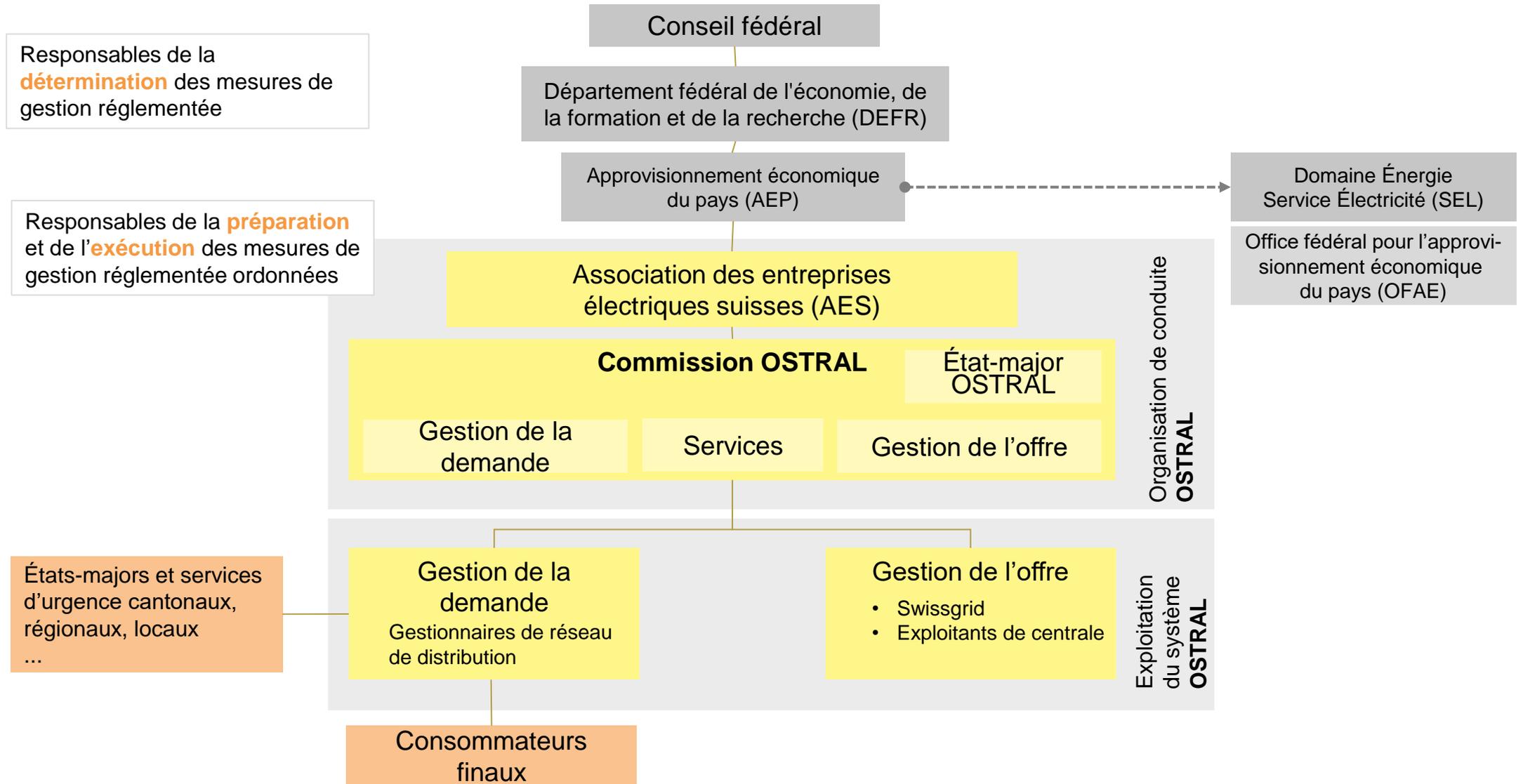
Informations de base





**OSTRAL, qu'est-ce que c'est?**

# Organisation d'OSTRAL pour la phase de préparation et de gestion réglementée



Base légale:

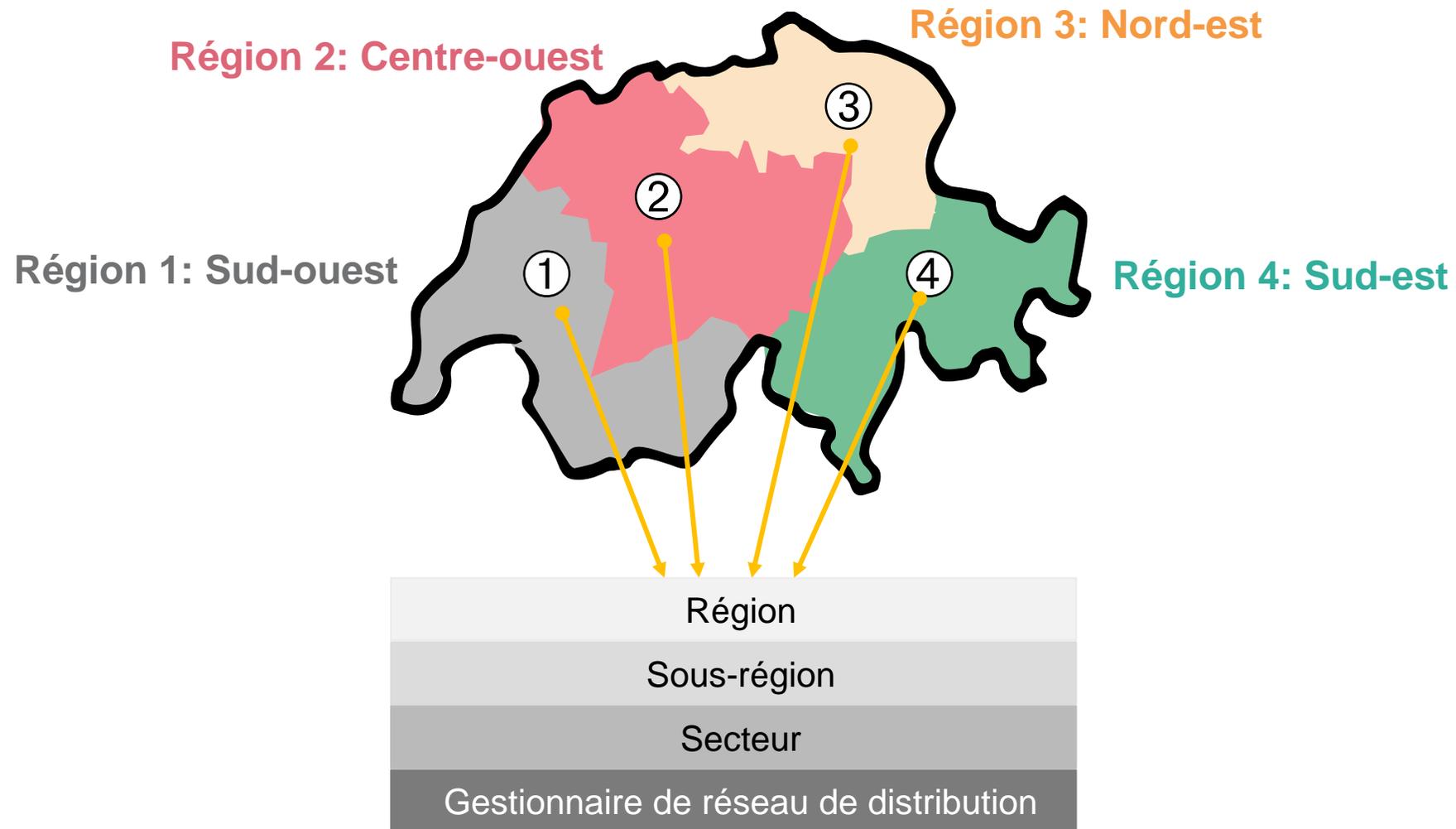
**Ordonnance sur l'organisation de la branche électricité pour garantir l'approvisionnement économique du pays (OOBE):** Les ordonnances sur la gestion de l'électricité peuvent déclarer sans effet des parties de la LApEI, sur la base de la Loi sur l'approvisionnement du pays (LAP).

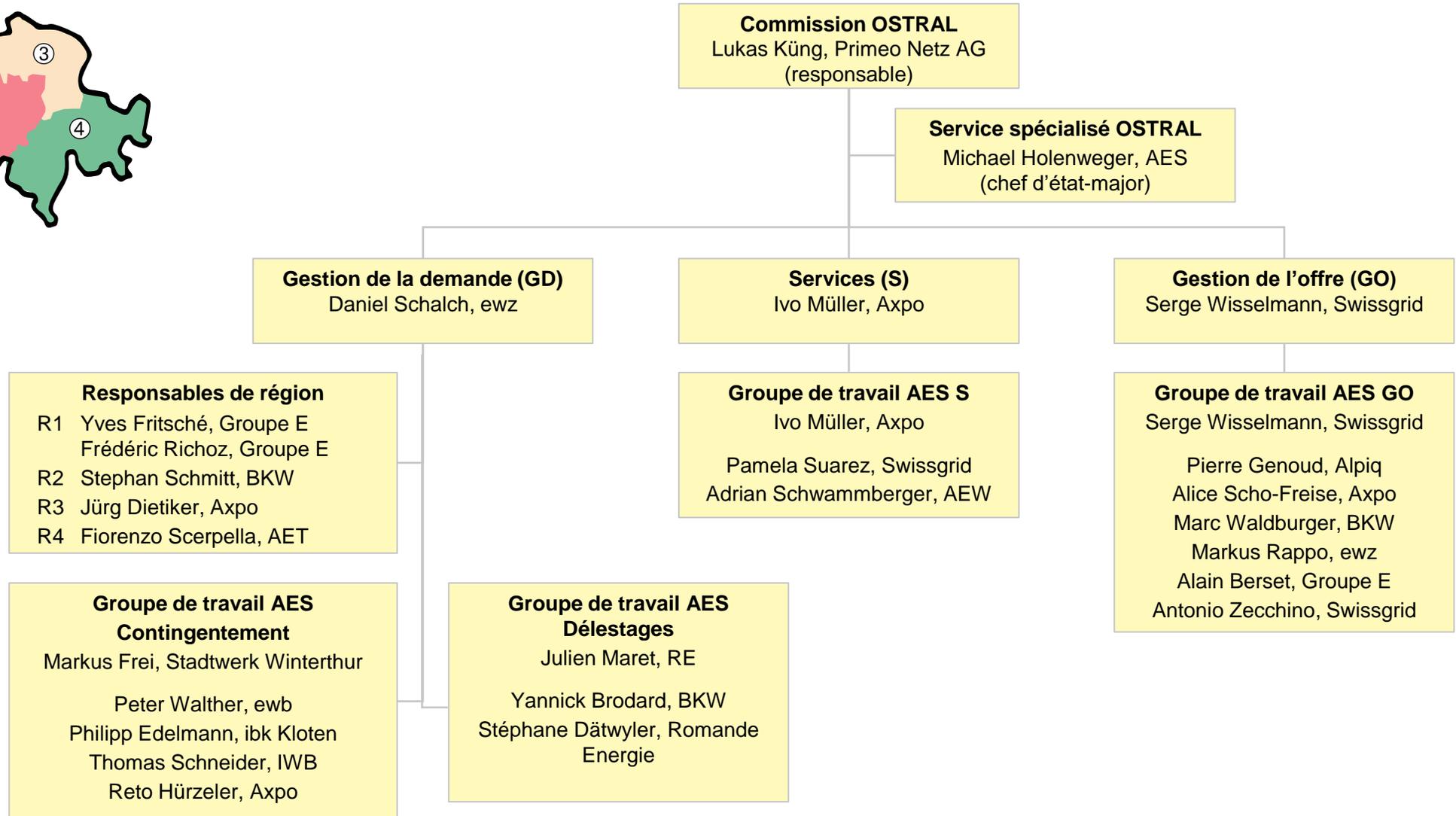
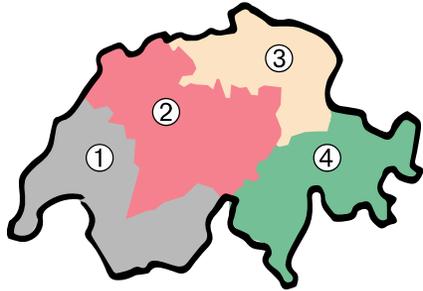
Les ordonnances sur la gestion de l'électricité réglementent

- les interdictions d'utiliser certains équipements électriques
- la suspension temporaire de l'économie de marché
- le pilotage centralisé des centrales électriques
- les restrictions et les interdictions en matière d'exportation et de transit de l'électricité
- le contingentement de l'énergie électrique pour les gros consommateurs
- les délestages cycliques

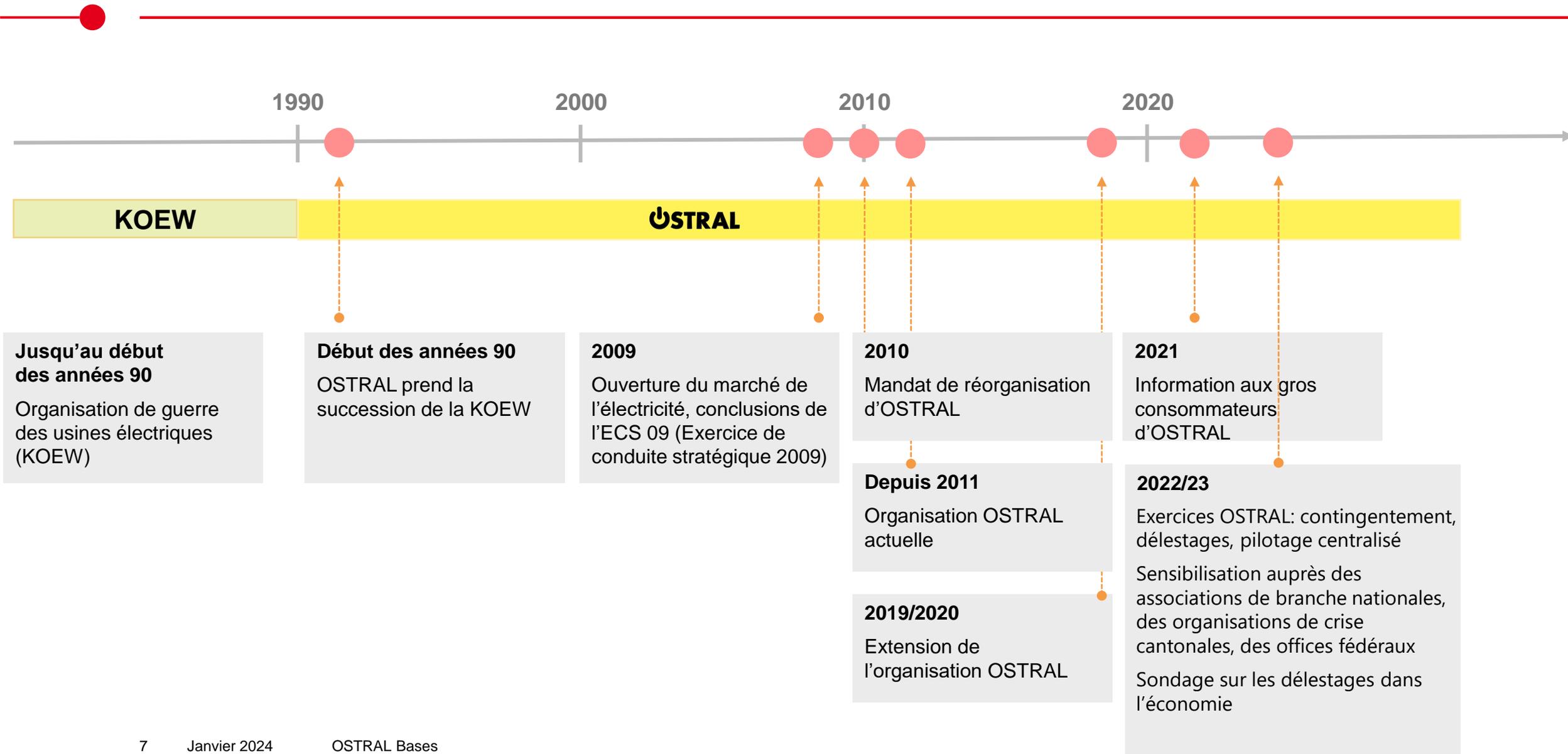
➤ Les ordonnances sur la gestion de l'électricité se trouvent au stade de projet. Les textes d'ordonnance définitifs ne seront promulgués par le Conseil fédéral qu'en cas de situation de pénurie.

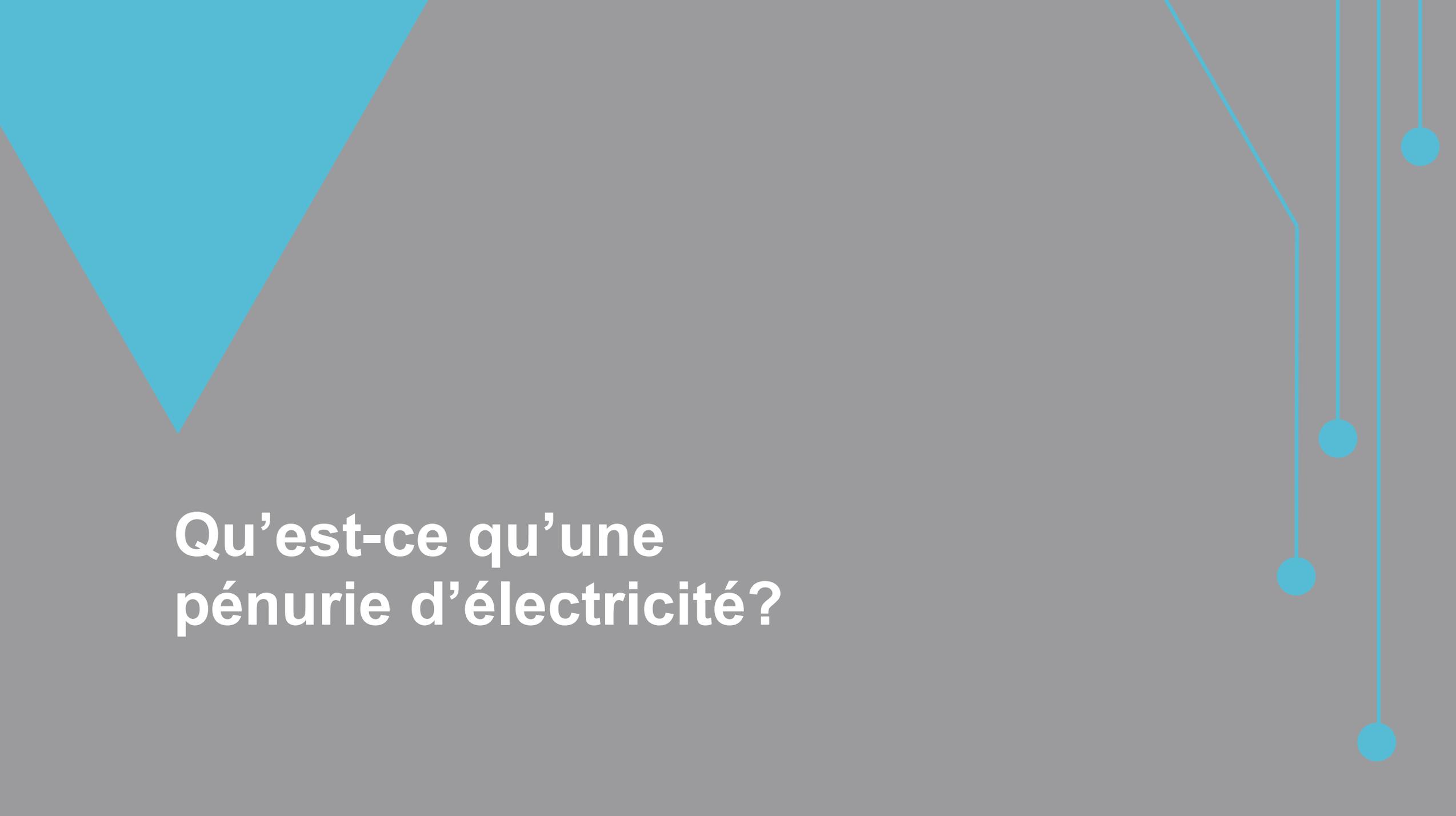
# OSTRAL est divisée en 4 régions, avec une organisation régionale structurée





# OSTRAL intervient depuis longtemps comme organisation de crise





**Qu'est-ce qu'une  
pénurie d'électricité?**

## *LApEI (OFEN/EICom)*

### **Brève coupure d'électricité**

#### **Scénario 1**

Coupure d'alimentation dans une vallée suite à un événement naturel

#### **Solution**

L'entreprise locale d'approvisionnement en énergie met en place des solutions transitoires.

**pas une situation  
OSTRAL**

### **Risque de panne générale (black-out)**

#### **Scénario 2**

Risque de panne générale suite au défaut d'un producteur majeur

#### **Solution**

Des régions entières sont automatiquement déconnectées du réseau (délestage) dans toute l'Europe. Le grand black-out est évité.

**pas une situation  
OSTRAL**

## *LAP (AEP/OFAE)*

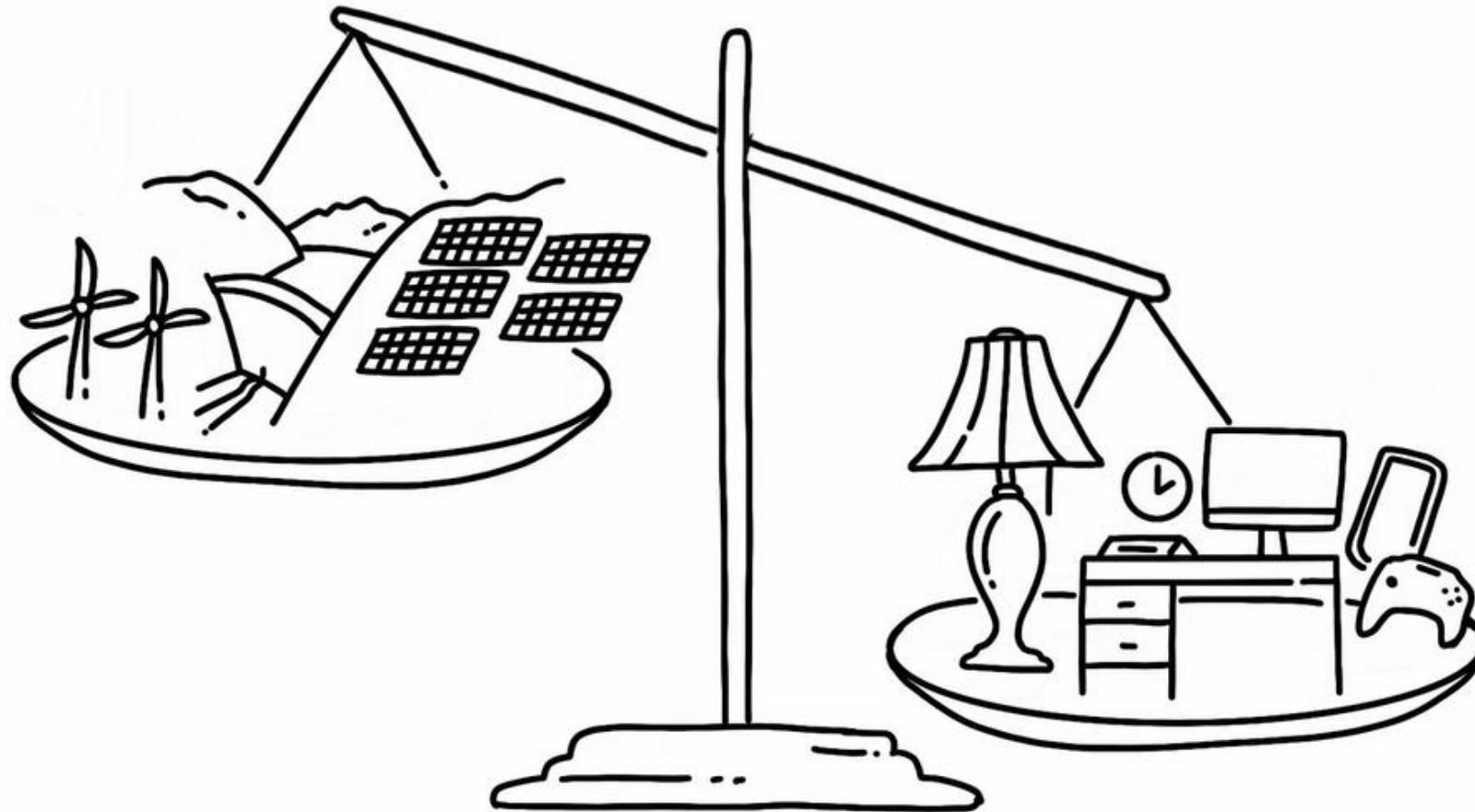
### **Pénurie d'électricité**

#### **Scénario 3**

Situation de pénurie d'électricité suite au défaut de plusieurs producteurs majeurs

**★ Situation OSTRAL ★**

# Une pénurie d'électricité signifie un déséquilibre de l'offre et de la demande sur une longue période



# Quels sont les facteurs pouvant entraîner une pénurie d'électricité?

Il n'y a pas une seule «pénurie d'électricité», mais de nombreux scénarios de crise possibles. Ceux-ci peuvent avoir différentes causes et se distinguent aussi par leur degré de prévisibilité, leur durée, leur étendue géographique et leur intensité.

Plusieurs centrales nucléaires CH hors service pour plusieurs semaines



Une grande partie des centrales nucléaires en F hors service en raison de risques pour la sécurité

Des prix élevés incitent les exploitants de centrales à vendre du courant électrique



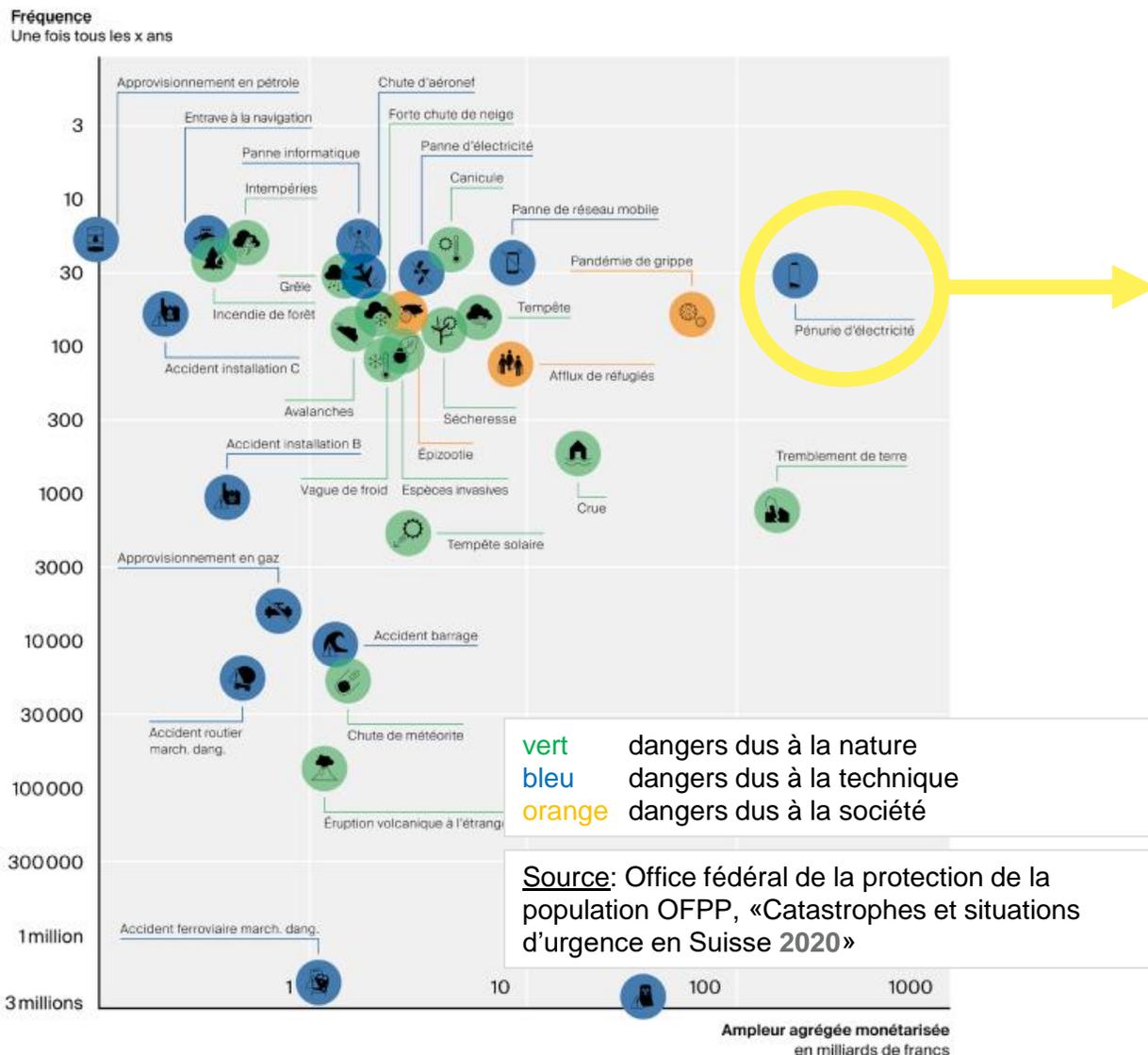
Une vague de froid de longue durée en Europe de l'Ouest entraîne une forte hausse de la consommation de courant

Cyberattaques à grande échelle contre des infrastructures critiques (centrales, réseaux)



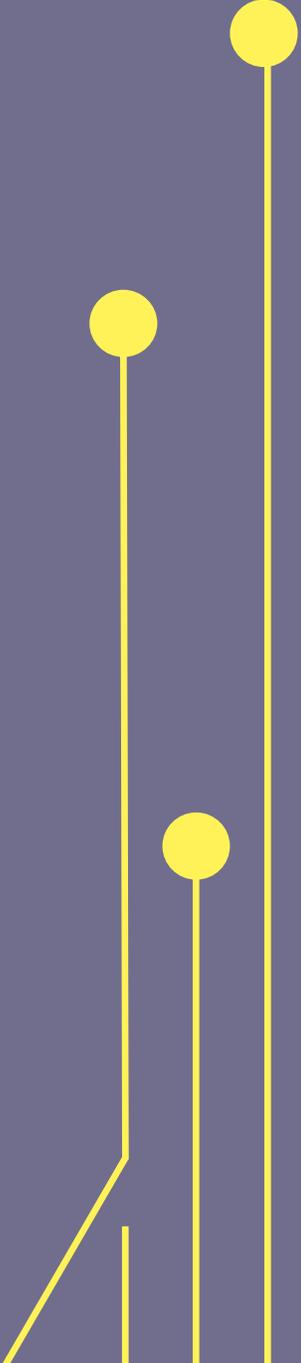
Sécheresse de longue durée

# Gros risque de survenance, conséquences majeures



**Pénurie d'électricité: situation OSTRAL**

- danger réaliste
- **Le plus grand risque en Suisse** selon le Rapport sur l'analyse nationale des risques de l'OFPP 2020
- **Potentiel de dommages élevé** pour l'économie et la société, avec une probabilité de survenance relativement élevée



**Que se passe-t-il en cas  
de pénurie d'électricité?**



## NP 1 Surveillance de l'approvisionnement

Monitoring des stocks et de la consommation (tâche de l'AEP)



## NP 2 Préparation accrue

- OSTRAL est mise en alerte
- Communication d'appels au grand public à économiser l'électricité (tâche des autorités et de l'AEP)



## NP 3 Demande de mise en vigueur des OGE

- Le DAEP demande la mise en vigueur de mesures de gestion réglementée
- Consultation des offices
- OSTRAL active le CTC (Centre de tri et de communication de l'organisation)



## NP 4 Mise en œuvre des OGE\*

- Le Conseil fédéral met en vigueur l'/les ordonnance(s)
- La communication est faite par la Confédération
- Mise en œuvre des mesures avec le soutien d'OSTRAL
- Surveillance de l'exécution et de l'effet des mesures

\* On peut avoir recours aux mesures de gestion séparément ou de manière combinée.

DAEP	Délégué à l'approvisionnement économique du pays
AEP	Approvisionnement économique du pays (Confédération)
NP	Niveau de préparation
OGE	Ordonnances sur la gestion de l'électricité

## Approvisionnement économique du pays (AEP)



**NP 1**

- «situation normale»
- surveille l'état de l'approvisionnement
- prend des mesures aux premiers signes de pénurie



**NP 2**

- communique les appels à économiser
- surveille les répercussions de la mesure
- informe le grand public



**NP 3**

- mandate la mise en œuvre des ordonnances sur la gestion de l'électricité



**NP 4**

- ordonne le contingentement (base: OGE)
- ordonne les délestages (base: OGE)
- surveille les répercussions des mesures
- informe le grand public

- optimise et actualise les processus
- instruit et soutient les GRD
- contacte et sensibilise les gros consommateurs
- assure la préparation

- établit les documents d'intervention
- surveille la disponibilité (préparation)
- assure l'exploitation opérationnelle

- active et confirme la préparation de l'organisation OSTRAL

- exécute le contingentement des gros consommateurs
- active les délestages en deux étapes
- pilote le recours aux centrales électriques
- soutient les GRD dans la communication avec les clients

# En fonction de la gravité de la pénurie, le Conseil fédéral peut décider différentes mesures pour gérer la demande au niveau de préparation 4

## Interdictions et restrictions de consommation

Afin d'économiser l'énergie, les appareils **gourmands en énergie et qui ne sont pas absolument utiles sont interdits par le Conseil fédéral.**

- Il peut s'agir p. ex. de: saunas, jacuzzis, piscines, installations de climatisation, escalators et ascenseurs, éclairages des vitrines, enseignes lumineuses, etc.
- La liste est déterminée par le Conseil fédéral et publiée dans une ordonnance sur la gestion.

## Contingentement

Tous les **gros consommateurs d'électricité (consommation annuelle >100 MWh) sont obligés** d'économiser une quantité ordonnée d'énergie.

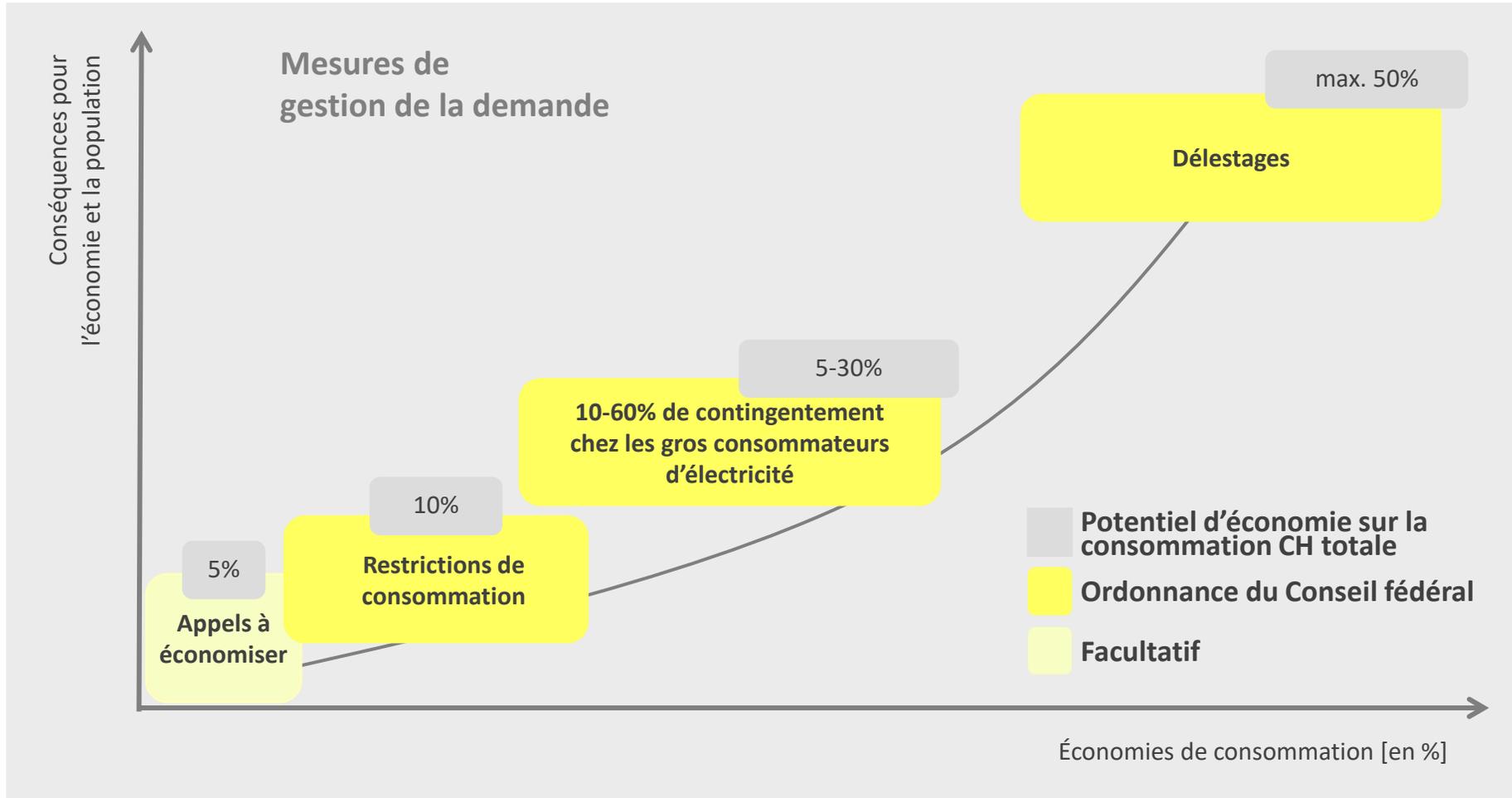
- Les gros consommateurs disposent des conditions techniques préalables pour cela (mesure de la courbe de charge).
- Le Conseil fédéral ordonne un taux de contingentement (10-60%). Référence = même mois de l'année précédente.
- Des mesures individuelles internes à l'entreprise peuvent être planifiées pour entraver le moins possible l'activité dans l'entreprise pendant une pénurie d'électricité.

## Délestages cycliques

Si toutes les mesures n'apportent pas l'effet souhaité, le Conseil fédéral peut ordonner des **délestages cycliques**, c.-à-d. des délestages de réseau pendant lesquels **certaines zones de dessert, avec les consommateurs d'électricité qui y sont raccordés, n'ont pas d'électricité pendant une durée donnée.** P. ex. 4h d'électricité / 4h pas d'électricité ou 4h d'électricité / 8h pas d'électricité.

- ★ Conséquences massives pour l'économie et la société
- ★ Économiser suffisamment ensemble afin d'éviter à tout prix les délestages

# La gestion de la consommation d'électricité présente un grand potentiel et peut permettre d'éviter les délestages



En bref: Le risque d'une pénurie d'électricité

The diagram illustrates a power distribution system with four levels, numbered 1 to 4. Level 1 shows a hand plugging a cord into a wall outlet. Level 2 shows a hand plugging a cord into a wall outlet, with a circled 'X' next to it, and a stove with a circled 'X' above it. Level 3 shows a building with a circled 'X' above it and a circled 'X' below it. Level 4 shows a house with a circled 'X' above it and a circled 'X' below it. A large 'OFF' sign is placed over the house. A clock icon and the text 'Später ans...' are next to the house. A 'Teilen' (Share) icon is in the top right corner. A bracket under levels 1 and 2 is labeled '-25/-30%' with a lightning bolt icon below it. The video player interface at the bottom shows a play button, a speaker icon, the time '2:02 / 2:38', a settings gear, the YouTube logo, and a share icon.



**OSTRAL**

Toutes les informations sur [ostral.ch](https://ostral.ch)

VS  
AES